## **SECONDE PARTIE**

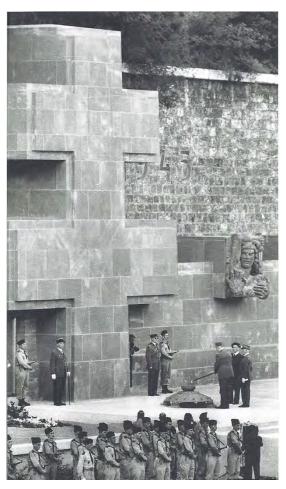
## Analyse de document(s) historique(s) relevant de la partie du programme : « Les mémoires : lecture historique »

En fonction de l'étude menée dans l'année, vous choisirez la première <u>ou</u> la seconde des deux analyses de document(s) proposées ci-dessous.

Première analyse de document(s) : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

<u>Consigne</u>: Après avoir replacé les documents dans leur contexte, expliquez ce qu'ils nous apprennent sur la construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945 en France.

Document 1 : inauguration du Mémorial de la France combattante au mont Valérien (Suresnes) par le président Charles de Gaulle, le 18 juin 1960.



Source : photographie extraite de l'article « La Résistance oubliée ? » de Henry Rousso publié dans TDC n°1103 (avril 2016).

19HGSCAN1 Page 3/5

Document 2 : extrait de l'entretien accordé par Robert Paxton<sup>1</sup> à la revue *Télérama* le 14 octobre 2015, à l'occasion de la réédition de son ouvrage *Vichy* et les Juifs.

Qu'est-ce qui vous a conduit à republier, en l'enrichissant, ce livre initialement paru en France en 1981 ?

Le livre était épuisé. En constatant qu'il y avait eu, depuis, de nombreuses publications sur cette période, et des travaux de haute valeur scientifique, j'ai pensé qu'il serait opportun de le compléter. La période de l'Occupation et le sort des Juifs, est le sujet préféré de nombreux jeunes historiens. J'ai donc voulu remettre à jour mon livre et y incorporer tous ces apports.

Sur quels aspects de cette période estimez-vous que la recherche a progressé?

Je crois que c'est dans la précision sur l'application des mesures antisémites en France. Nous avions émis l'hypothèse que les mesures avaient été bien sûr appliquées mais, en rédigeant le livre, nous manquions d'informations. Maintenant, nous savons qu'elles ont été appliquées sans hésitation. Pas seulement par les antisémites farouches du Commissariat général aux questions juives, mais aussi par les hauts fonctionnaires qui venaient de la République, estimant que la loi était la loi, qu'il fallait rétablir l'autorité de l'État, fonder un nouveau régime et faire une nouvelle France. [...] L'idée que la France pouvait se renouveler était extrêmement puissante et répandue. Donc, presque à 100 %, les fonctionnaires qui ont servi le nouveau régime ont tenu à appliquer la loi, pour rétablir l'autorité de l'État et mettre en œuvre la politique antisémite de Vichy. [...]

La thèse selon laquelle Pétain et de Gaulle s'accordaient sur un pacte secret, le premier étant le bouclier, le second le glaive, n'est plus tenable ?

En effet, je me suis élevé dès la première édition contre cette thèse du « bouclier ». Et je suis stupéfait qu'aujourd'hui encore, certains tentent de la remettre au goût du jour [...] et que l'on veuille encore défendre le vieux maréchal au prétexte qu'il n'aurait pas pu, malgré ses efforts, protéger les Français autant qu'il l'aurait voulu et résister aux demandes allemandes.

Source : site internet de Télérama, consulté le 21 septembre 2018

19HGSCAN1 Page 4/5

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Historien américain né en 1932

## Seconde analyse de document(s) : l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

<u>Consigne</u>: Après avoir présenté l'auteur du document, indiquez pourquoi, selon lui, il a été difficile d'écrire l'histoire de la guerre d'Algérie. Puis expliquez la phrase soulignée dans le texte.

Document : texte préparatoire élaboré par Benjamin Stora en vue de l'écriture de son ouvrage Le livre, mémoire de l'Histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie (2005).

La guerre d'Algérie, livrée entre 1954 et 1962, réveille sans cesse de vieilles blessures qui n'en finissent pas de cicatriser. Cette guerre livrée contre des Algériens qui réclamaient leur indépendance apparaît comme un mélange tragique de souvenirs cruels, de regrets, peut-être de remords... « Des feux mal éteints », comme l'écrivait le journaliste Philippe Labro dans son roman autobiographique paru en 1967. Ils sont nombreux, en France, les groupes porteurs de cette mémoire diffuse [...].

Au total, plus de cinq millions de personnes, dans la France de ce début du XXe siècle, sont directement concernées par la guerre d'Algérie. Avec des expériences très partielles, très individualisées, très différentes, où il se révèle difficile de délimiter les souvenirs communs. L'Algérie du début d'une guerre qui ne veut pas dire son nom, en 1954, n'est pas l'Algérie de la folie, de la haine ou de la liesse de l'année 1962. Dans la France actuelle, les groupes porteurs d'une mémoire enfouie se sont longtemps réfugiés dans le non-dit. La France, attentive à célébrer ses gloires, répugne à découvrir ses blessures. Certains stigmates de l'Histoire, plus secrets, moins épiques, restent douloureux. Avec ses ambiguïtés, les contradictions militaropolitiques de son dénouement, la guerre d'Algérie est longtemps demeurée à demi taboue. Mémoires blessées et hésitantes, lenteur à prendre du recul, pour écrire une histoire sans complaisance ? Longtemps, la mémoire des acteurs a pesé lourdement sur l'écriture de l'histoire de cette période.

Les mémoires ont toujours une dimension subjective. Elles fonctionnent comme un discours de légitimation de sorte qu'elles sont à la fois rappel d'événements et miroir déformant. L'historien ne peut ni les dédaigner ni s'y soumettre. Le propre des souvenirs c'est d'être à la fois une évocation d'un vécu passé mais aussi un discours sur le contemporain. Chaque groupe, chaque segment organisera son roman passé pour dire la misère d'une morale ou la grandeur de son présent. Ainsi les différentes évocations ne s'organisent pas comme un tout explicatif mais comme une rhapsodie¹ des plaintes des victimes. C'est le chant funèbre des nostalgiques du passé et des déçus du présent. Le rôle de la critique historique c'est de les entendre tous et d'analyser les conditions réelles qui furent celles d'une guerre d'indépendance avec des excès partagés mais sans que soit escamotée la légitimité d'une révolution et l'injustice du statu quo colonial.

Source : site internet de Benjamin Stora www.benjaminstora.univ-paris13.fr, consulté le 10 octobre 2018

Page **5/5** 

19HGSCAN1

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Énumération